

Informations de base	
2023/2713(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: l'ajout du Nigeria et de l'Afrique du Sud au tableau figurant au point I de l'annexe et le retrait du Cambodge et du Maroc de ce tableau Complétant 2013/0025(COD) Subject 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux Zone géographique Afrique du Sud Cambodge Maroc Nigeria	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/05/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)03247	Résumé
17/05/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
31/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/05/2023	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
28/06/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		